

LA FABRIQUE DU COMEDIEN. Aurélia Aubert
11, cité de Trévisse 75009 Paris. 01 77 18 47 68 / 06 68 17 88 06
lafabriqueducomedien@yahoo.fr / www.stage-theatre.com
N° SIRET : 44337166100036

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES STAGES DE THEATRE ADULTES AMATEURS année 2018
CGV établies le 1er janvier 2018

1. Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées «CGV», sont conclues entre : La Fabrique du Comédien, dont le siège social est situé au 11 cité de Trévisse 75009 Paris et entre toute personne physique ou morale s'étant inscrite à un stage de théâtre dispensé par La Fabrique du Comédien, ci-après dénommée «le stagiaire».
2. Les tarifs des stages sont indiqués sur chaque page d'informations correspondante au stage en question, sur le site internet de La Fabrique du Comédien.
3. Le stagiaire s'engage à respecter ces CGV tout au long du stage auquel il est inscrit.
4. Pour le bon déroulement du stage, chaque stagiaire s'engage à respecter les horaires et donc à veiller à ne pas arriver en retard pour les séances du matin et de l'après-midi.
5. L'âge minimum requis pour s'inscrire à l'un des stages de théâtre de La Fabrique du Comédien est de 18 ans. Quelques très rares exceptions peuvent être faites, avec autorisation parentale écrite et signée par les parents.
6. Chaque stagiaire devra signaler par écrit tout changement d'informations personnelles avant le début du stage.
7. Pour valider son inscription et bloquer sa place, la personne intéressée devra remplir la fiche d'inscription pour le stage correspondant et la renvoyer par la poste accompagnée d'un chèque d'arrhes du montant indiqué sur la fiche d'inscription (ordre: La Fabrique du Comédien. Adresse: La Fabrique du Comédien 11 cité Trévisse 75009 Paris), ou bien payer directement en ligne par carte bleue via le site internet de La Fabrique du Comédien et la plateforme DIGITICK.
8. Le solde du stage doit être réglé quinze jours avant le début du stage.
9. Si l'inscription est réalisée moins de 7 jours calendaire avant le début du stage, la totalité du prix du stage devra être payée en une seule fois pour valider l'inscription.
10. Le tarif de chaque stage n'inclut ni l'hébergement, ni les transports, ni les repas, ni les vêtements ou équipements personnels pour la pratique du théâtre, ni aucun autres frais personnels. Les sorties et activités de loisirs en dehors des heures de cours de théâtre sont à l'initiative et à la charge des stagiaires.
11. Les différents modes de paiement suivants sont acceptés : chèque, espèces, virement bancaire (délai minimum de 10 jours avant le début du stage), paiement en ligne par carte bleue. Aucun règlement par chèques vacances ne pourra être accepté.
12. Toute inscription non confirmée par un chèque d'arrhes ou un paiement en ligne par carte bleue ou un virement ou en espèces, est annulée.
13. Aucun remboursement du stage de théâtre (ni arrhes, ni totalité) ne peut être fait au stagiaire en cas d'absence, de désistement, d'abandon, d'annulation, de démission, de problèmes de santé, de problèmes familiaux, de mutation professionnelle ou quelconque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre le stage, et ce quelle que soit la date à laquelle le stagiaire décide de ne plus participer au stage. Le stagiaire inscrit à un l'un des stages de La Fabrique du Comédien ne pourra en aucun cas reporter son inscription sur un autre stage, quel que soit le motif de cette demande de report.
14. En cas de paiement par chèque, si au moment de l'encaissement celui-ci n'est pas approvisionné, le stagiaire devra rembourser les frais bancaires incombés à La Fabrique du Comédien et régler le montant du chèque en espèces dans les 7 jours.
15. Chaque stagiaire s'engage sur le stage en entier. Une fois l'inscription prise, le stage en entier est dû.
16. Seul le (la) professeur de théâtre est autorisé(e) à posséder la clé de la salle où a lieu le stage de théâtre et à ouvrir la salle. Si toutefois un stagiaire est en possession de cette clé et la perd, il devra rembourser le coût de la fabrication de son double.
17. Si le stage est résidentiel (en dehors de Paris), les tarifs pour l'hébergement et/ou la pension complète sont fixés par les propriétaires des lieux qui nous accueillent. Ils sont indépendants de La Fabrique du Comédien. Les stagiaires payent alors directement auprès de ces prestataires de service. La Fabrique du Comédien décline toutes responsabilités en ce qui concerne les prestations de services extérieures (hébergement, repas, transport).
18. La Fabrique du Comédien décline toutes responsabilités en cas de vol, de détérioration ou d'oubli dans les salles où se déroulent les stages de théâtre, de tout objet personnel de valeur ou non. L'accès aux salles est interdit à toute personne étrangère à la Fabrique du Comédien, et aux stagiaires en dehors des horaires des séances. Les stages se déroulent à huis clos.

19. Le stagiaire s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile et une assurance personnelle pour dommages corporels couvrant son activité lors du stage de théâtre auquel il participe.

20. L'élève reconnaît être en bonne santé et apte à la pratique du théâtre. C'est à dire que son corps (mais aussi sa voix et sa respiration) ne le freine pas pour pratiquer cette activité. Il doit pouvoir se mouvoir aisément sur scène et se faire entendre. Chaque stagiaire s'engage à signaler à la Fabrique du Comédien tout problème de santé.

21. La direction de La Fabrique du Comédien pourra décider de reporter un stage, quelle que soit la raison et quelle que soit la date de cette prise de décision. Dans ce cas, la somme versée par le stagiaire correspondant aux heures de cours de théâtre pour le stage en question (ou au pro rata des heures effectuées en cas de report partiel), sera reportée sur un autre stage de son choix. La validité de ce report est de deux ans, jour pour jour. Ce report ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ni dédommagement. Si le stagiaire avait engagé des frais de déplacements et/ou d'hébergements pour le stage reporté, ceux-ci ne pourront en aucun cas être remboursés, ni dédommagés par La Fabrique du Comédien.

22. La Fabrique du Comédien se réserve le droit de changer le professeur de théâtre initialement prévu. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

23. La Direction se réserve le droit d'exclure un participant dont le comportement nuirait manifestement à la progression et à l'équilibre de son groupe ou à la bonne ambiance du stage.

24. Les horaires des cours de théâtre lors du stage sont fixées par La Fabrique du Comédien. La Fabrique du Comédien ne pourra en aucun cas organiser une autre activité que le théâtre. Si un stagiaire souhaite de lui-même participer à une autre activité en dehors des cours, celle-ci sera sous son entière responsabilité.

25. La bienveillance et le respect sont des valeurs très importantes pour le corps professoral de La Fabrique du Comédien. Lors des cours de théâtre, le (la) professeur n'obligera jamais un stagiaire à participer à l'un des exercices, improvisations ou saynettes. Chaque stagiaire est responsable de sa participation ou non.

26. La Fabrique du Comédien s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. En revanche, sa responsabilité ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au contrat à un cas de force majeure (désastres naturels, incendies, attentats, grèves générales, etc), telle que définie par la jurisprudence française, ou en cas d'accident grave du professeur de théâtre la veille du 1er jour du stage de théâtre. De même, la responsabilité de La Fabrique du Comédien ne saurait être engagée lors de la commande en ligne pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

27. Le stagiaire peut être amené à être filmé ou à être pris en photo dans le cadre de ses activités au sein de La Fabrique du Comédien. A cet effet, le stagiaire autorise expressément la Fabrique du Comédien, pour une durée limitée à neuf ans et dans un rayon géographique limité aux pays de l'Union Européenne et aux pays membres de la Francophonie, à faire usage ces photographies et ces vidéos pour les utilisations suivantes : site internet, presse, publicité. En cas de refus, le stagiaire en informera au préalable La Fabrique du Comédien par écrit. La Fabrique du Comédien s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du stagiaire, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Le stagiaire confirme par la présente que son autorisation est donnée en connaissance de cause et sans contrepartie financière. Il ne pourra donc prétendre à aucune rémunération du fait de l'utilisation ou diffusion des photos et vidéos réalisées.

28. Il est fréquent que le professeur de La Fabrique du Comédien apporte une collation afin de ponctuer les pauses lors des heures de cours. Les boissons, gâteaux ou autres, ne seront, dans tous les cas, pas encore ouverts et auront une date de péremption bien supérieure à la date du jour. La Fabrique du Comédien décline toutes responsabilités en cas d'intoxication alimentaire.

29. Par mesure de respect vis à vis des autres participant(e)s du groupe, chaque élève s'engage à renoncer à tout enregistrement vidéo, audio et visuel (photo) de sa part, pendant les heures de cours, à l'intérieur des salles de travail.

30. Le stagiaire autorise La Fabrique du Comédien à communiquer ses coordonnées uniquement aux autres personnes inscrites au même stage que lui. Conformément à la loi, les informations recueillies et transmises, dans le cadre de l'inscription des participants aux stages, peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de La Fabrique du Comédien. La Fabrique du Comédien ne commercialise pas à des tiers les données récoltées.

31. L'ensemble des contenus et supports pédagogiques utilisés par La Fabrique du Comédien pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, il est interdit d'utiliser, de transmettre, reproduire, exploiter ces documents, sans un accord de La Fabrique du Comédien.

32. Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptés par le stagiaire, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.